

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, le 04 mai 2011

POLLUTION DES EAUX DU COURS D'EAU LE DARDAILLON A LUNEL-VIEL

Une pollution des eaux du Dardaillon a été constatée le mardi 03 mai 2011 au niveau de Lunel-Viel par la découverte de nombreux poissons morts sur environ 800m en aval du pont de la RN113.

Des prélèvements d'eau et de poissons morts ont été effectués en plusieurs points du Dardaillon par les agents l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et transmis à des laboratoires spécialisés. Pour l'instant l'origine de la pollution reste inconnue.

En ce qui concerne l'alimentation en eau potable des collectivités publiques dont les captages sont situés à proximité du Dardaillon, à savoir Lunel-Viel et, plus en aval, le SIVU La Palus (desservant Saint Just et Saint Nazaire de Pézan), il n'y a pas lieu d'adopter de mesures particulières : l'eau distribuée provient d'une nappe sans relation avec le Dardaillon.

En conséquence :

- un arrêté préfectoral interdisant la pêche de loisir et professionnelle en vue de la consommation et de la commercialisation des poissons d'eaux douce et saumâtres du pont SNCF à Lunel-Viel jusqu'à la confluence avec le canal de Lunel, va être pris par le Préfet de l'Hérault,
- il est fortement recommandé aux riverains du Dardaillon qui ont des puits privés ou des captages d'irrigation en relation avec le Dardaillon de ne pas utiliser l'eau dans l'attente d'informations complémentaires.

Les services de l'État (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault - DDTM 34) et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) sont en alerte pour rechercher les causes de cette pollution.